

LE MONTRÉALESTOIS

Avril 2015

**Ville de
Montréal-Est**



Prochaine séance du
Conseil municipal :
20 mai 2015

**HORAIRE
BIBLIOTHÈQUE
MICHELINE-GAGNON**

Lundi au vendredi :
10 h à 20 h 30
Samedi :
13 h à 17 h

**AVIS - HORAIRE
HÔTEL DE VILLE**

C'est à compter du 27 avril
prochain que débutera
l'horaire d'été à la Ville de
Montréal-Est. Les bureaux
de l'Hôtel de Ville seront
ouverts du lundi au jeudi
de 7 h 30 à 12 h et de
12 h 45 à 17 h, et fermés le
vendredi.

**Journée nationale
des patriotes**

Veillez noter que nos
bureaux, ainsi que la
bibliothèque Micheline-
Gagnon, seront fermés le
lundi 18 mai prochain à
l'occasion de la Journée
nationale des patriotes.
L'horaire habituel reprendra
à compter du mardi
19 mai 2015.

LE MOT DU MAIRE

Avec le retour du beau temps, les motos, vélos, planches à roulettes et patins à roues alignées reviennent circuler dans nos rues. Ainsi, chaque année, il faut réapprendre à partager la route, notamment en diminuant sa vitesse et en redoublant de prudence à l'égard des autres usagers de la route. Il s'agit d'une responsabilité collective, car en 2013, 65 piétons, 46 motocyclistes et 19 cyclistes ont perdu la vie au Québec (source : SAAQ); ce sont 130 victimes de trop! N'oublions jamais que les motocyclistes, les cyclistes et les piétons ne bénéficient pas de toutes les mesures de protection que compte une voiture.

C'est dans cette perspective d'améliorer la sécurité de tous les utilisateurs du réseau routier et piétonnier que le conseil municipal a pris il y a plusieurs mois la décision de réduire la limite de vitesse à 40 km/h dans les rues locales et résidentielles de Montréal-Est. L'approbation du ministère des Transports a été donnée le 6 novembre 2014. Cette mesure permettra de réduire les risques d'accident et la gravité des blessures, car n'oublions pas que la probabilité de décès d'un piéton heurté par un véhicule est de 70 % à 50 km/h, mais qu'elle chute à 25 % lorsque ce même véhicule roule à 40 km/h. De plus, une baisse d'à peine 1 km/h de la vitesse moyenne entraîne une réduction de 3 % des accidents corporels (source : SAAQ)! D'autres changements seront apportés dans les artères plus importantes, vous pouvez prendre connaissance des détails au verso de cette page. Soyez vigilants pour éviter les désagréments!

Par ailleurs, du 4 au 10 mai 2015, la Ville de Montréal-Est souligne la Semaine de la santé mentale, dont le thème est « Prenez une pause, dégagez votre esprit ». Parce que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale nous rappelle que les pauses ont un impact positif sur la santé globale des Québécois en permettant le ressourcement et en évitant l'épuisement. Je vous invite donc à prendre une pause et à visiter le site Internet de l'association : acsm.qc.ca.

A word from the mayor

Starting in late May, speed limits will decrease to 40 km/h in residential streets of Montréal-Est. It has been proven that reducing the speed limit from 50 to 40 km/h decreases the risk of death for someone hit by a vehicle by 45%. Other speed limits will change, please turn over for details. Make sure you pay attention to the changes in speed limits to avoid costly fines!

"Mental health week" is from May 4 to 10, and this year's theme is "Take a break, clear out your mind". Breaks have a positive impact on general health, since they allow to refresh the mind and avoid exhaustion; make sure you take a few minutes for yourself, it's important!

Robert Coutu
Maire de Montréal-Est
Mayor of Montréal-Est

Avril, mois de la jonquille

La jonquille symbolise la force et le courage déployés pour lutter contre le cancer. Procurez-vous une épinglette jonquille et portez-la en avril en signe de solidarité envers les Canadiens actuellement touchés par le cancer. Ou encore, procurez-vous des jonquilles fraîches. Pour certains, la jonquille est une fleur comme les autres. Pour les gens touchés par le cancer, elle est un symbole de force et de courage. Elle représente leur engagement à lutter contre le cancer sans relâche, jusqu'à la victoire. En achetant une épinglette ou une jonquille, vous contribuez à soutenir les Canadiens touchés par le cancer et vous aidez à financer la recherche en vue de combattre tous les cancers, pour tous les Canadiens, dans toutes les communautés.

Fête des voisins

C'est le 6 juin prochain qu'aura lieu la Fête des voisins à travers le Québec. Cette fête vise à rapprocher les gens habitant un même voisinage. La Fête permet de développer la cordialité et la solidarité dans son milieu de vie. À Montréal-Est, bien que le rôle de la municipalité ne soit pas d'organiser l'événement, nous le faisons avec enthousiasme, tout en incitant les citoyens et organismes à joindre le mouvement. Désirez-vous organiser une activité ou vous impliquer dans le cadre de cette journée? Faites-nous le savoir en composant le 514 905-2067, ou par courriel à communications@montreal-est.ca. Pour en savoir plus sur la Fête des voisins, visitez le www.fetedesvoisins.qc.ca

TRAME-VERTE INVENTAIRE DES ARBRES

Afin de terminer le contrat qui a débuté l'automne dernier, la firme TRAME-VERTE continuera dans les prochains mois, l'inventaire complet de tous les arbres publics et privés afin d'évaluer la canopée urbaine sur le territoire de la Ville de Montréal-Est. Cet inventaire permettra entre autre de préciser les objectifs et les interventions requises pour la canopée urbaine et d'établir des plans d'interventions adéquats concernant les ravageurs arboricoles tel que l'agrile du frêne. Les chargés d'inventaire devront procéder à des mesures et à l'inspection de tous les arbres, et les relevés seront effectués sans endommager ou altérer la propriété privée ou publique. Pour ce faire, les chargés d'inventaire seront assermentés à titre d'inspecteur provisoire, afin de leur permettre l'accès légal à votre propriété avant et arrière.

RAMONAGE DES CHEMINÉES

La Ville de Montréal-Est subventionnera le ramonage des cheminées effectué avant le 31 décembre 2015. Le coût du ramonage sera remboursé jusqu'à concurrence de 75 \$, sur présentation d'une facture d'un ramoneur accrédité par l'Association des professionnels du chauffage. Les factures présentées plus de trois mois après la date de ramonage ne seront pas remboursées. Veuillez présenter vos factures à la réception au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville ou les poster à l'adresse suivante :

11370, rue Notre-Dame, 5e étage
Montréal-Est (Québec) H1B 2W6

VENTES-DÉBARRAS

Cette année, les deux week-end où vous pourrez tenir des ventes-débarras sont les 6 et 7 juin ainsi que les 19 et 20 septembre 2015 et ne seront pas reportés en cas de pluie. Nous vous rappelons que les ventes-débarras doivent se tenir entre 8 et 21 h. En plus des fins de semaine mentionnées, le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble peut demander la permission de tenir une seule vente-débarras supplémentaire sur son immeuble durant une fin de semaine de son choix entre 8 h et 21 h. La Ville ne délivre qu'un seul permis par immeuble pour une vente-débarras supplémentaire; le propriétaire ou l'occupant doit se procurer un permis à la Direction du greffe et de l'urbanisme.

SURVEILLEZ LA SIGNALISATION!

Vers la fin du mois de mai et dans les semaines suivantes, de nombreuses limites de vitesse changeront dans la municipalité. Surveillez la nouvelle signalisation pour éviter les désagréments!

Les limites de vitesse dans la Ville de Montréal-Est seront les suivantes :

- Limites de vitesse dans les secteurs résidentiels : 40 km/h
- Limites de vitesse dans les zones scolaires, garderies et parcs : 30 km/h
- Limites de vitesse sur les artères principales : 50 km/h
- Limites de vitesse sur les voies de service du boulevard Métropolitain et sur l'avenue Marien au nord de la rue Sherbrooke : 60 km/h
- Limites de vitesse sur le boulevard Henri-Bourassa : demeurent inchangées à 70 km/h

Nouveau point de chute *Bonne boîte bonne bouffe!*

L'organisme Action secours vie d'espoir (35 avenue Marien) est maintenant un point de chute Bonne boîte bonne bouffe, à raison de 2 jeudis par mois entre 13 h et 17 h 30. Commandez sur place et payez en argent comptant seulement. Bonne boîte bonne bouffe est un regroupement d'achat de fruits et légumes frais de première qualité à bas prix!

Petite boîte (1 personne) 7 \$
Moyenne boîte (2 personnes) 11 \$
Grosse boîte (famille de 4 personnes) 17 \$.
Pour information : 514 564-5295 poste 26.



Réalisation : Francine McKenna, directrice - communications, culture et communauté
Coordination : Marie-Claude Bonnasserre
Une production de la Direction des communications, de la culture et de la communauté
514 905-2000
communications@montreal-est.ca

Ville de Montréal-Est 11370, rue Notre-Dame, 5^e étage, Montréal-Est (Québec) H1B 2W6 Tél : 514 905-2000

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est interdite sans autorisation écrite préalable.